

TREIZE PROPOSITIONS POLITIQUES D'ATD QUART MONDE POUR LES ÉLECTIONS 2017

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE QUI RESPECTE L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT



Étendre la démarche « Territoires zéro chômeur de longue durée » par l'expérimentation sur de nouveaux territoires de son volet « activation des dépenses passives du chômage de longue durée ».

Renforcer la Garantie jeunes pour qu'elle soit un véritable tremplin vers un emploi pérenne pour les jeunes des milieux les plus défavorisés.

S'assurer que la transition écologique garantisse aux personnes les plus défavorisées l'accès équitable aux services énergétiques, de transport et de logement.

Augmenter la part de prise en charge des soins par la Sécurité Sociale.

Rapprocher l'école des parents, construire des logements sociaux... ATD Quart Monde veut sensibiliser les candidats avec 13 propositions pour les élections présidentielle et législatives.

Aller vers une société qui prenne en compte tout le monde

Garantir à chacun des moyens convenables d'existence permettant de vivre dignement (art.11 du préambule de la Constitution de 1946).

Développer chez tous les professionnels travaillant avec les populations en précarité, une formation initiale et continue de connaissance de la pauvreté, associant les personnes qui ont l'expérience vécue de la pauvreté.

Soutenir par les finances publiques les collectifs et le pouvoir d'agir des habitants, en particulier dans les quartiers défavorisés.

Réaliser l'école de la réussite de tous les élèves

Généraliser les pédagogies coopératives qui favorisent la réussite de tous les élèves, avec une formation des enseignants à ces pédagogies.

Promouvoir dans chaque école les pratiques qui permettent de rencontrer tous les parents d'élèves, y compris ceux qui sont très éloignés de l'école pour des raisons sociales ou culturelles.

Permettre à chacun d'accéder à un logement décent

Financer chaque année un minimum de 60 000 Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), seuls logements sociaux accessibles aux plus démunis.

En cas de refus d'attribution d'un logement dans le cadre du Droit au logement opposable (DALO), imposer au bailleur la recherche d'une solution dans un délai de 2 mois, à défaut de quoi le préfet procédera lui-même à l'attribution.

Développer une économie qui respecte l'homme et l'environnement

Étendre la démarche « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » par l'expérimentation sur de nouveaux territoires de son volet « activation des dépenses passives du chômage de longue durée » .

Renforcer la Garantie jeunes pour qu'elle soit un véritable tremplin vers un emploi pérenne pour les jeunes des milieux les plus défavorisés.

S'assurer que la transition écologique garantisse aux personnes les plus défavorisées l'accès équitable aux services énergétiques, de transport et de logement.

Augmenter la part de prise en charge des soins par la Sécurité Sociale.

Favoriser l'accès aux droits fondamentaux en Europe et dans le monde

Évaluer l'impact des programmes de lutte contre la pauvreté sur les 20 % les plus pauvres des personnes concernées.

Soutenir dans tous les pays la création ou l'extension de socles de protection sociale qui ne laissent personne de côté et développer la coopération fiscale entre pays pour les financer.

DES LOIS QU'IL FAUT FAIRE RESPECTER

ATD Quart Monde a contribué à plusieurs lois importantes, pas toujours appliquées.

1988 : Création d'un revenu minimum d'insertion (RMI) qui deviendra le revenu de solidarité active (RSA).

2000 : Mise en place d'une couverture maladie universelle (CMU). La CMU de base permet une affiliation automatique au régime général d'assurance maladie. La CMU-complémentaire assure la prise en charge du ticket modérateur, du forfait hospitalier, des frais dentaires...

2007 : Loi instaurant le droit au logement opposable (DALO). Un droit garanti par l'Etat pour les personnes ne pouvant accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant.

2016 : Loi autorisant l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée et reconnaissance de la discrimination pour précarité sociale.

A retenir

Le 22 avril et le 6 mai, les Français élisent le président de la République au suffrage universel direct à deux tours. Les 11 et 18 juin, ils élisent les députés.

Le suffrage universel est le droit de vote reconnu à tous les citoyens. Il est égal et secret, pour que chaque voix pèse d'un même poids et s'exprime librement.